



## Erreur bon de commande/facture en ma faveur

-----  
Par mstephaniie

Bonsoir,

Courant septembre 2020 j'ai commandé un véhicule neuf chez un mandataire avec une reprise de véhicule qui était sous LOA avec un solde à payer. j'ai retourné le bon de commande signé ainsi que tous les documents qui m'étaient demandés.

Fin novembre 2020, nous avons été livré du véhicule, nous avons donné le véhicule à reprendre et le mandataire a fait toutes les démarches pour solder notre dossier auprès du loueur.

J'ai donc le véhicule, la facture acquittée au montant du BDC et j'ai bien payé ce qui était indiqué sur le BDC.

Ce jour donc 2 mois après que tout soit finalisé pour moi, le mandataire me rappelle en me disant qu'il y a eu une erreur sur le BDC suite au solde LOA, et que les 5000? de reprise qui m'ont été déduits n'auraient jamais du être déduits (puisque'ils ont soldé mon dossier au loueur) et que je leur dois 5000?.

Bien évidemment, je n'avais pas vu cette erreur lors de la signature, j'ai fait mon crédit auto en fonction de ce BDC et bien évidemment je n'ai pas du tout les 5000? qu'il me réclame de payer (par téléphone et par mail pour le moment)

Du coup, je souhaiterais savoir quels sont mes recours puisque l'erreur a été faite par eux, j'ai mon véhicule et la facture acquittée.

Pouvez-vous m'aider svp?

Bonne soirée,

-----  
Par ESP

Bonjour

Pour un petit montant, vous auriez bénéficié d'une "fleur", mais pour cette somme, je ne pense pas que le concessionnaire laissera tomber.

Néanmoins une telle erreur RECONNUE mérite un effort, vous pourriez tenter une négociation.

Au delà, vous pourriez faire appel au médiateur.

[url=https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso]https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso[url]